



VENTE AUX ENCHÈRES EN LIGNE

STS S.A. (Faillite)

Début des ventes :	Jeudi 09 Septembre 2010 - 17:00
Fin des ventes :	Mardi 14 Septembre 2010 - 18:30
Journée de visite :	Jeudi 09 Septembre 2010 / 14:00 - 18:00 Samedi 11 Septembre 2010 / 09:00 - 12:00 Rue des Praules, 10 - 5030 Gembloux
Journées d'enlèvement :	24 Septembre 2010 / 14:00 - 18:00 25 Septembre 2010 / 09:00 - 12:00 Rue des Praules, 10 - 5030 Gembloux

www.auctelia.com



Suite à FAILLITE :

Vente de 2 Camions SCANIA & MERCEDES, 2 Semi-remorques, 2 Camionnettes MERCEDES, 1 LAND-ROVER, 1 BMW, 4 Machines à bois, 1 Chariot-Elevateur TCM, Outillage HILTI, Lot de Châssis,...

Début des ventes :	Jeudi 09 Septembre 2010 - 17:00
Fin des ventes :	Mardi 14 Septembre 2010 - 18:30
Journée de visite :	Jeudi 09 Septembre 2010 / 14:00 - 18:00 Samedi 11 Septembre 2010 / 09:00 - 12:00 Rue des Praules, 10 - 5030 Gembloux
Journées d'enlèvement :	24 Septembre 2010 / 14:00 - 18:00 25 Septembre 2010 / 09:00 - 12:00 Rue des Praules, 10 - 5030 Gembloux
TVA sur enchère :	21%
Frais de vente :	17%
TVA sur frais de vente :	21%

Vente sous approbation finale du Vendeur et à la requête du Curateur de la faillite STS SA. Les Conditions générales de vente et les Conditions spécifiques de vente sont d'application pour tous les lots.

Si le Curateur accepte la meilleure enchère, l'acheteur potentiel recevra dans les 2 jours ouvrables suivant la fin de la vente un e-mail de confirmation d'achat reprenant toutes les informations utiles ainsi que la facture pro-forma.

Cette Vente aux enchères se déroule sous la surveillance de Maître Alain BORDET, Huissier de justice à 4031 Angleur-Liège et/ou Maître Marcel MIGNON, Huissier de Justice à 6870 Saint-Hubert.



Fonctionnement d'une vente :


Afin de participer à la vente aux enchères en ligne, il est nécessaire de s'inscrire au préalable sur notre site Internet , soit en tant que particulier, soit en tant professionnel/société.

La vente aux enchères d'un lot est :

- prolongée de 5 minutes pour toute enchère placée dans les 5 dernière minutes.
- prolongée de 20 minutes si aucune enchère n'a été placée sur ce lot.

Si vous recevez un e-mail « Vous avez été surenchéri sur le lot ... » dès que votre enchère est confirmée, c'est qu'un autre enchérisseur a précédemment placé une enchère dynamique (supérieure ou égale à votre enchère) et est donc prioritaire.

LOT	DESCRIPTION	ENCHERE DE DEPART
<p>ID : 54-000</p> 	<p>Lot de Châssis et Chevalets</p> <p>Lot de Nombreux Châssis REHAU,...</p> <p>Voir inventaire (approximatif) dans Fichier PDF</p> <p>Chevalets supportant ces châssis inclus</p>	<p>1000.00€</p>
<p>ID : 54-001</p> 	<p>Camion SCANIA 124G et Grue Auxiliaire HIAB 550</p> <p>Première mise en circulation : 24/06/1997</p> <p>Kilométrage : 1 067 973 km</p> <p>Numéro de châssis : XLER6X20004375015</p> <p>Caractéristiques</p> <p>Cylindres : 6</p> <p>Puissance : 294 kW / 400 CV</p> <p>Carburant : Diesel</p> <p>Essieux : 6x2</p> <p>Empattement : 4 410 mm</p> <p>Largeur : 2 500 mm</p> <p>Tare : 18 020 kg</p> <p>Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 26 000 kg</p> <p>Suspension : Mécanique (essieu AV), Pneumatique (essieux AR)</p> <p>Boite : Manuelle</p> <p>Equipement</p> <p>ABS, Cruise control, Remorquant, Dispositif de freinage de remorque (DFR), Hydraulique, Phares anti-brouillard, Tachygraphe, Direction assistée, Blocage de différentiel</p> <p>Cabine</p> <p>Profonde 2 couchettes, Siège à suspension, Rétroviseurs électriques chauffants, Visière pare-soleil, Toit ouvrant, Verrouillage central, Vitres électriques, Radio-CD</p> <p>Etat</p> <p>Pneus arrière : 30% usure, Pneus avant : 30% usure</p> <p>Couronne du volant moteur à réviser / Démarrage OK (Prix de la couronne : +/- 320 EUR HTVA)</p> <p>Fourni avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valable jusqu'au 16/10/2010, Rapport d'identification et 1 Clé</p> <p>Certificat de conformité et Fiche technique repris dans Procès-verbal d'approbation délivré par le Service Public Fédéral Mobilité et Transports</p> <p>GRUE AUXILIAIRE HIAB 550-6</p> <p>Capacité : 55 tm</p> <p>6 Allonges hydrauliques</p> <p>4 Allonges manuelles</p>	<p>10000.00€</p>

	<p>Télécommande 10 440 kg à 2,6 m 870 kg à 23,0 m</p> <p>TREUIL HIAB Charge maximale : 2 000 kg</p> <p>Camion et Grue en fonctionnement (Voir Vidéo ci-dessus)</p>	
<p>ID : 54-002</p>	<p>Semi-Remorque KÖGEL GNC024</p> <p>Semi-Remorque KÖGEL GNC024 Surbaissée</p> <p>Première mise en circulation : 07/05/2002 Numéro de châssis : WK0GNC02420797500</p> <p>Caractéristiques</p> <p>Essieux : 3 Tare : 7 940 kg Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 39 000 kg Suspension : Pneumatique Longueur : 13 900 mm Empattement : 7 550 mm Largeur : 2 550 mm</p> <p>Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 03/01/2011, Fiche technique et Rapport d'Identification</p>	<p>1500.00€</p>
<p>ID : 54-003</p> 	<p>Semi-Remorque KÖGEL GNC024</p> <p>Semi-Remorque KÖGEL GNC024 Surbaissée</p> <p>Première mise en circulation : 14/08/2001 Numéro de châssis : WK0GNC02410784774</p> <p>Caractéristiques</p> <p>Essieu : 3 Tare : 7 500 kg Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 39 000 kg Suspension : Pneumatique Longueur : 13 620 mm Empattement : 7 700 mm Largeur : 2 550 mm</p> <p>Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 03/07/2010, Certificat de conformité, Rapport d'identification et Fiche technique</p>	<p>1500.00€</p>

ID : 54-004

Camion MERCEDES 1827 et Grue Auxiliaire PALFINGER PK 10500

2000.00€



Première mise en circulation : 09/02/1993
Kilométrage : 486 837 km
Numéro de châssis : WDB65205615967179

Caractéristiques

Puissance : 200 kW / 270 CV
Carburant : Diesel
Essieux : 4x2
Empattement : 5 600 mm
Tare : 10 090 kg
Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 18 000 kg
Suspension : Mécanique
Boite : Manuelle

Equipement

Phares anti-brouillard, Tachygraphe, Direction assistée, Verrouillage central, Vitres électriques, Radio-CD

Etat

Pneus arrière : 30% usure, Pneus avant : 30% usure
Fourni avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 09/02/2010 (Frein à réviser), Rapport d'identification et 3 Clés
Certificat de conformité et Fiche technique repris dans Procès-verbal d'approbation délivré par le Service Public Fédéral Mobilité et Transports

GRUE AUXILIAIRE PALFINGER 10500

Type PK10500BH4
Année de fabrication : 1992
3 920 kg à 2,5 m
2 275 kg à 4,3 m
1 545 kg à 6,1 m
1 160 kg à 7,8 m
940 kg à 9,6 m

Camion et Grue en fonctionnement (Voir Video ci-dessus)

ID : 54-005

Camionnette MERCEDES Sprinter 518 CDI 3.5

5000.00€



Première mise en circulation : 03/01/2007
Kilométrage : 89 522 km
Numéro de châssis : WDB9066551S141046

Caractéristiques

Puissance : 135 kW / 180 CV
Carburant : Diesel
Tare : 2 945 kg
Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 3 500 kg
Longueur utile : 4500 mm

	<p>Suspension : Mécanique Norme : EURO 4</p> <p>Equipement ABS, Tachygraphe électronique, Direction assistée, Climatisation, Verrouillage central, Vitres électriques, Radio-CD</p> <p>Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 18/04/2010, Certificat de conformité, Rapport d'identification et 2 Clés</p> <p>Voir Vidéo ci-dessus</p>	
--	---	--

ID : 54-006

Camionnette MERCEDES Sprinter 412 D

1500.00€



Première mise en circulation : 04/05/1998
Kilométrage : 265 775 km
Numéro de châssis : WDB9044631P805642

Caractéristiques

Carburant : Diesel
Tare : 2 310 kg
Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 3 500 kg
Suspension : Mécanique
Longueur utile : 4200 mm

Equipement

Direction assistée, Climatisation, Verrouillage central.

Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 11/08/2009, Certificat de conformité, Rapport d'identification et 1 Clé

Voir Vidéo ci-dessus

ID : 54-007

4x4 LAND-ROVER Freelander 2 Td4 S

4000.00€





Première mise en circulation : 23/07/2008
Kilométrage : 62 272 km
Numéro de châssis : SALFA28B88H072885

Caractéristiques

Puissance : 110 kW / 148 CV
Carburant : Diesel
Tare : 1 958 kg
Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 2 505 kg
Boite : Manuelle
Empattement : 2 660 mm
Norme : EURO 4

Equipement

Phares anti-brouillard, Climatisation, Rétroviseurs électriques chauffants, Ordinateur de bord, Verrouillage central, Vitres électriques, Radio-CD.

	<p>Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 23/07/2012, Certificat de conformité et 2 Clés Voir Vidéo ci-dessus</p>	
<p>ID : 54-008</p> 	<p>Véhicule BMW 525 D Break</p> <p>Première mise en circulation : 28/10/2004 Kilométrage : 205 004 km Numéro de châssis : WBANJ51090B424034</p> <p>Caractéristiques Puissance : 130 kW / 174 CV Carburant : Diesel Tare : 1 760 kg Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 2 285 kg Boite : Automatique Empattement : 2 886 mm</p> <p>Equipement Phares anti-brouillard, Climatisation, Rétroviseurs électriques, Ordinateur de bord, Verrouillage central, Vitres électriques, Radio-CD, Intérieur cuir</p> <p>Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 28/10/2010, Certificat de conformité et 1 Clé Voir Vidéo sur le site Internet</p>	<p>1000.00€</p>
<p>ID : 54-009</p> 	<p>Véhicule CITROEN BERLINGO 2.0 HDi</p> <p>Première mise en circulation : 26/02/2004 Kilométrage : 125 852 km Numéro de châssis : VF7GJRHYK93117880</p> <p>Caractéristiques Puissance : 66 kW / 89 CV Carburant : Diesel Tare : 1 386 kg Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 1 920 kg Boite : Mécanique Nombre de sièges : 5 Nombre de portes : 4/5 Empattement : 2 693 mm Norme : EURO 3</p> <p>Equipement Climatisation, Verrouillage central, Vitres électriques, Radio</p> <p>Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 26/08/2010, Certificat de conformité et 2 Clés Voir Vidéo sur le site Internet</p>	<p>750.00€</p>

ID : 54-010

Remorque 2000 kg double essieux freinée FLAMINGO TRAILERS

125.00€



Remorque 2000 kg double essieux freinée FLAMINGO TRAILERS
Première mise en circulation : 03/03/1997
Numéro de châssis : XLY0ZX250A0204906

Caractéristiques

Tare : 380 kg
Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 2 000 kg

Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de conformité et Rapport d'Identification

ID : 54-011

Remorque 2000 kg double essieux freinée FLAMINGO TRAILERS

125.00€



Remorque 2000 kg double essieux freinée FLAMINGO TRAILERS
Première mise en circulation : 25/09/1995
Numéro de châssis : XLY0WX202A0178962

Caractéristiques

Tare : 360 kg
Masse maximale autorisée (MMA) ou PTAC : 2 000 kg

Fournie avec Certificat d'immatriculation, Certificat de visite valide jusqu'au 31/07/2004 et Certificat de conformité

ID : 54-012

Chariot-Elevateur TCM FHD 36 Z8

500.00€



Année d'achat : 1999
Capacité : 3600 kg
Hauteur maximale de chargement : 4000 mm
Longueur des fourches : 1200 mm
Nombre d'heures : 6371 h
Réglage latéral hydraulique

Machine en état de fonctionnement
Voir Vidéo sur le site Internet

ID : 54-013

Scie à Format

200.00€

ID : 54-014

Toupie

150.00€

ID : 54-015

Raboteuse - Dégauchisseuse

150.00€

ID : 54-016

Groupe d'Aspiration AERO à 2 Filtres

100.00€

ID : 54-017

Centre d'Usinage CNC MORBIDELLI Author 213

300.00€

ID : 54-018

Scie à Onglet DEWALT DW708

50.00€

ID : 54-019

Scie à Onglet ELU PS 374

10.00€

ID : 54-020

Scie à Ruban ELEKTRA BECKUM BAS 315

15.00€

ID : 54-021

Scie Radiale sous Table ELEKTRA BECKUM UK 220 W

15.00€

ID : 54-022

Scie Circulaire de Table ELEKTRA BECKUM KGT 500

15.00€

ID : 54-023

Bétonnière POLIERI 250l Tractable

40.00€

ID : 54-024

Transpalette 2000 kg 1800 mm

50.00€

ID : 54-025	Groupe Electrogène GENERMORE 2500 DC	25.00€
ID : 54-026	Aspirateur HILTI TDA-VC40 1200W	25.00€
ID : 54-027	Compresseur AIRPRESS HL 360/50	10.00€
ID : 54-028	Fourche à Palettes	30.00€
ID : 54-029	Réservoir + Pompe 1200l	30.00€
ID : 54-030	Pince à Blocs-Hourdis-Dalle BOMACO PMF I	50.00€
ID : 54-031	Appareil de Scellement à Poudre HILTI DX 460-MX avec Magasin MX 72	25.00€
ID : 54-032	Serre-joints HILTI	5.00€
ID : 54-033	Visseuse HILTI TKI 2500	15.00€
ID : 54-034	Visseuse HILTI TKI 2500	15.00€
ID : 54-035	Perforateur sur Accu HILTI TE 6-A	25.00€
ID : 54-036	Perceuse HILTI SR 16	15.00€
ID : 54-037	Disqueuse HILTI 125	15.00€
ID : 54-038	Scie Sabre HILTI WSR 1400-PE	25.00€
ID : 54-039	Perceuse-Visseuse sans Fil BOSCH GSR 36 V-Li	10.00€
ID : 54-040	Scie Sauteuse BOSCH GST 135 CE	10.00€
ID : 54-041	Scie Sauteuse FESTOOL PSB 300 EQ	10.00€
ID : 54-042	Scie Circulaire FESTOOL TS 55 EBQ	25.00€
ID : 54-043	Cloueur Autonome PASLODE IMPULSE	25.00€
ID : 54-044	Perforateur sur Accu HILTI TE 6-A	25.00€
ID : 54-045	Perceuse-Perforateur HILTI TE 5	25.00€
ID : 54-046	Visseuse HILTI TKI 2500	15.00€
ID : 54-047	Laser Rotatif HILTI PR 10	50.00€
ID : 54-048	Perceuse HILTI SR 16	25.00€
ID : 54-049	Perceuse HILTI SR 16	5.00€
ID : 54-050	Lunette WILD NA 20	15.00€
ID : 54-051	Fraiseuse FESTOOL DOMINO DF 500 Q-Plus	25.00€
ID : 54-053	Rabot BOSCH GHO 26-82	10.00€
ID : 54-054	Equerre Laser DEWALT DW060	25.00€
ID : 54-055	Boite à Outils + Divers Outils	5.00€
ID : 54-056	4 Filières à Tuyaux ELEM	20.00€
ID : 54-057	Clés à Racagnac Pneumatique	5.00€
ID : 54-058	Pistolet à Scellement HILTI DX 36 M	25.00€
ID : 54-059	Pistolet à Scellement HILTI DX 350	25.00€
ID : 54-060	Perforateur TORNA	10.00€
ID : 54-061	Perceuse sur Colonne	15.00€
ID : 54-062	Etou	5.00€
ID : 54-063	Servantes à Rouleau	5.00€

ID : 54-064	Kit de Cerclage CERCLINDUS	25.00€
ID : 54-066	Servante d'Atelier	15.00€
ID : 54-067	Meuleuse + Table	10.00€
ID : 54-068	Rabot TOP CRAFT	5.00€
ID : 54-069	Défonceuse VARO POWER PLUS X093 1500W	5.00€
ID : 54-070	Lampes Spots de Chantier	10.00€
ID : 54-071	Niveau	5.00€
ID : 54-072	Echafaudages Galvanisés	150.00€
ID : 54-073	29 Etançons	25.00€
ID : 54-074	22 Garde-Corps/Pinces-Dalle	30.00€
ID : 54-075	Lôt de bâches	5.00€
ID : 54-076	Servantes à Rouleau	5.00€
ID : 54-077	Echelle Triple à Corde 3x6 m	40.00€
ID : 54-078	Etabli de Travail	35.00€
ID : 54-079	Table de Travail	10.00€
ID : 54-080	Table de Montage à Vérins Pneumatiques	50.00€
ID : 54-081	Amenage à Tubes et Rouleaux	15.00€
ID : 54-082	Amenage à Dosserets et Rouleaux	15.00€
ID : 54-083	Etagère - Aérosols - Silicones - Colles - Pistolets d'Injection	50.00€
ID : 54-084	Etagère - Accus - Outils - quincaillerie - Sangles et Boitiers de volet	50.00€
ID : 54-085	Etagère Métallique - Outils - Quincaillerie	30.00€
ID : 54-086	Etagère - Peinture - Colle - Moteurs - Ampoules	50.00€
ID : 54-087	Etagère Métallique 3 Colonnes - Quincaillerie - Outils	50.00€
ID : 54-088	Etagère Métallique - Outils - Quincaillerie	50.00€
ID : 54-089	Etagère 4 Colonnes - Poignées HOPPE - Serrures	50.00€
ID : 54-090	Etagère - Quincaillerie - Poignées HOPPE - Divers	50.00€
ID : 54-091	Armoire Métallique à Poignée	10.00€
ID : 54-092	Tabouret Pliant	10.00€
ID : 54-093	31 Lames de Scie Circulaire DEWALT, LEUCO, LEITZ, ELU, FESTOOL...	90.00€
ID : 54-094	Couteaux LEITZ	15.00€
ID : 54-095	Etagère Métallique - Quincaillerie RECA, WURTH, HILTI,...	25.00€
ID : 54-097	56 Rigoles en Béton 100 cm x 30 cm x 20 cm	15.00€
ID : 54-098	37 Bordures en Béton 100 cm x 15 cm x 30 cm	15.00€
ID : 54-099	Big Bags de Bois	15.00€
ID : 54-100	Structure Métallique + Points de Levage + Conduites	15.00€
ID : 54-101	9 Chevalets à Châssis	20.00€
ID : 54-102	Armoire Métallique à 2 Poignées + Etagères	15.00€
ID : 54-103	Lot de Bois en Vrac	15.00€

ID : 54-104	Lot de Bois en Vrac	15.00€
ID : 54-105	Lot de Bois en Vrac	15.00€
ID : 54-106	Enseigne Lumineuse Deux Faces sur Pied	75.00€
ID : 54-109	Armoire Métallique à 2 Poignées	5.00€
ID : 54-110	Chevalet sur Roulettes	10.00€
ID : 54-111	2 Chevalets RUCHSER	10.00€
ID : 54-112	Chevalet 2 Côtés	10.00€
ID : 54-113	Etagère 4 Colonnes	10.00€
ID : 54-114	Chevalet	15.00€
ID : 54-115	Plancher d'Echafaudage en Aluminium	40.00€
ID : 54-116	Etagère 1 Colonne	5.00€
ID : 54-121	Echelle Télésopique	15.00€
ID : 54-127	Chevalet 2 Côtés	10.00€
ID : 54-128	Lot de Profilés REHAU	50.00€
ID : 54-129	8 Rouleaux d'Ecran Pare-Vapeur Armé Réfléchissant DELTA REFLEX PLUS	15.00€
ID : 54-130	Armoire Métallique à 2 Poignées	10.00€
ID : 54-131	Pointeuse, Badgeuse & Contrôle d'Accès BODET BT 200	10.00€
ID : 54-132	Palonnier à Ventouses	75.00€
ID : 54-133	Etagère 4 Colonnes	10.00€
ID : 54-134	Gabarits Réglables	20.00€
ID : 54-135	7 Casiers de Vestiaire	25.00€
ID : 54-136	Tables et Chaises	5.00€
ID : 54-137	Armoire Métallique	15.00€
ID : 54-138	Imprimante Laser Couleur MINOLTA CSPRO EP 2010	25.00€
ID : 54-139	Projecteur Vidéo DELL 2400MP 1024 x 768 pixels	80.00€
ID : 54-140	Table Réglable pour Projecteur Vidéo	10.00€
ID : 54-142	Armoire Métallique	5.00€
ID : 54-143	Table à Dessin + Support NEOLT	25.00€
ID : 54-144	Armoire Métallique	5.00€
ID : 54-145	Bureau + Tiroirs + 2 Chaises de Bureau	10.00€
ID : 54-146	Armoire Métallique à Portes Coulissantes	10.00€
ID : 54-147	Armoire Métallique à Portes Coulissantes	10.00€
ID : 54-148	Armoire Métallique à Portes Coulissantes	10.00€
ID : 54-147B	Bureau + Tiroirs + Chaise de Bureau	10.00€
ID : 54-148B	Bureau + Tiroirs + Chaise de Bureau	10.00€
ID : 54-149	Bureau + Tiroirs + Chaise de Bureau	10.00€
ID : 54-150	2 Tables + Tiroirs	10.00€

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE VENTE AUX ENCHÈRES

TOUT MEMBRE/CANDIDAT ACHETEUR/ACHETEUR AYANT PLACE UNE ENCHERE ELECTRONIQUE OU AYANT REMIS UNE OFFRE ACCEPTE LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE VENTE AUX ENCHERES QUI SONT D'APPLICATION DES LA SOUMISSION DE L'ENCHERE OU DE L'OFFRE

Article 1 : Définitions

- a. Conditions : les présentes conditions générales de vente et de vente aux enchères, auxquelles il convient d'ajouter des conditions spécifiques qui peuvent compléter ou déroger les présentes conditions générales et qui sont mentionnées sur le Site Internet pour chaque Vente ou Vente aux enchères y afférentes;
- b. Site Internet : les sites Internet www.auctelia.com, www.auctelia.be, www.auctelia.eu qui sont gérés par BL Services SPRL ;
- c. BL Services : BL Services SPRL, société privée à responsabilité limitée, ayant son siège Rue de Behogne 35, 5580 Rochefort, RPM Dinant, TVA BE0809.950.691, ainsi que les personnes morales qui lui sont liées ;
- d. Utilisateur : la personne physique ou morale qui visite le Site Internet ;
- e. Formulaire : le formulaire de demande d'affiliation stipulé à l'article 3.2 des présentes Conditions ;
- f. Affiliation : l'affiliation de l'Utilisateur sur le Site Internet au moyen du Formulaire : l'Utilisateur remplit tous les champs obligatoires du Formulaire et marque son accord sur les présentes Conditions ;
- g. Membre : toute personne physique ou morale s'étant enregistrée sur le site Internet et qui s'est vu attribuer un numéro d'affiliation ;
- h. Vendeur : le mandant ; la personne physique ou morale qui mandate BL Services pour vendre de gré à gré ou vendre aux enchères en ligne un Lot ou un ensemble de Lots au nom de et pour le compte du Vendeur, qu'il soit ou non exécutant. Dans tout document (dont publicité, annonce, facture pro forma, facture), qu'il soit indiqué ou non que la Vente et/ou la Vente aux enchères est mandatée par un tiers, BL Services est considérée faire la Vente et/ou la Vente aux enchères au nom et pour compte de ce tiers, sauf s'il en a été expressément stipulé autrement par écrit dans le Contrat de vente et/ou par écrit lors de communications ayant trait à une Vente et/ou Vente aux enchères ;
- i. Vente : la vente de gré à gré ; la vente simple, négociée d'un ou de plusieurs Lots, sous seing privé de BL Services, que ce soit ou non sous son propre nom ;
- j. Vente aux enchères : la vente privée, si indiqué sous surveillance d'un Huissier de justice, réservée aux Membres et organisée par BL Services au moyen d'une technique de communication à distance, notamment via Internet, d'un ou de plusieurs Lots, attribués en présence de BL Services et/ou d'un Huissier de justice, et ce, dans le cadre d'une vente volontaire ou d'une vente exécutoire (d'une vente volontaire ou d'une vente forcée) ;
- k. Lot : un bien (meuble) corporel, ou un ensemble de plusieurs biens (meubles) corporels sous un même numéro de lot, qui est mis en Vente ou en Vente aux enchères ;
- l. Candidat acheteur : le Membre qui fait une Offre dans le cadre d'une Vente ou qui fait une Enchère dans le cadre d'une Vente aux enchères ;
- m. Offre : le montant proposé par un Candidat acheteur pour un Lot ou un ensemble de Lots dans le cadre d'une Vente, hors TVA due ;
- n. Enchère : le montant proposé par un Candidat acheteur sur le Site Internet pour un Lot ou un ensemble de Lots dans le cadre d'une Vente aux enchères, hors Frais de vente et TVA dus ;
- o. Frais de vente : ensemble des rémunérations (intérêts, commissions et frais) perçues par BL Services et calculées comme un pourcentage du Prix d'achat hors TVA due, pourcentage déterminé lors de chaque Vente ou Vente aux enchères ;
- p. Prix d'achat : dans le cadre d'une Vente, le montant de l'Offre retenue par BL Services, lequel sera majoré de la TVA due sur cette Offre ; dans le cadre d'une Vente aux enchères : le montant de l'Enchère la

plus élevée et/ou retenue par BL Services et le cas échéant notifié à un Huissier de justice, lequel sera majoré des Frais de vente sur cette Enchère et de la TVA due sur cette Enchère et sur les Frais de vente ;

- q. **Attribution :** la déclaration formelle de BL Services au Candidat acheteur suite à l'acceptation par le Vendeur du Prix d'achat du Candidat acheteur, ce dernier devenant par conséquent l'Acheteur, contenant la mention qu'un Lot ou un ensemble de Lots lui a été définitivement attribué moyennant le paiement du Prix d'Achat ;
- r. **Acheteur :** le Candidat acheteur à qui un Lot ou un ensemble de Lots a été attribué et/ou avec qui un Contrat de vente a été conclu ;
- s. **Contrat de vente :** le contrat réalisé sous seing privé qui atteste l'accord des parties contractantes que sont le Vendeur d'une part et l'Acheteur d'autre part, dans le cadre d'une Vente ou d'une Vente aux enchères ;
- t. **Livraison :** La mise à disposition réelle d'un ou de plusieurs Lots à l'Acheteur ou à son mandataire et l'enlèvement de ce ou ces Lots par l'Acheteur ou son mandataire ;
- u. **Curateur :** le liquidateur désigné par un tribunal, qui a obtenu la gestion et la disposition de l'actif d'une faillite.

Article 2 : Champ d'application

- 2.1. Les présentes Conditions s'appliquent à toute Vente, à toute Vente aux enchères, à chaque Affiliation par un Utilisateur tel que stipulé dans l'article 2.2 des Conditions et à chaque Contrat de vente, ainsi qu'à toutes les opérations en rapport à cette vente, aussi bien à caractère de préparation que d'exécution et qui en font indissociablement partie. Les parties ne peuvent déroger aux présentes Conditions que de commun accord et par écrit. L'applicabilité de conditions autres que les présentes Conditions est exclue.
- 2.2. Chaque Utilisateur déclare en s'affiliant au moyen du Formulaire disponible à cet effet sur le Site Internet qu'il a pris connaissance des présentes Conditions et qu'il y consent.
- 2.3. Si les présentes Conditions ont été modifiées entre-temps, la version modifiée s'applique dès l'entrée en vigueur de la modification, à chaque Vente/Vente aux enchères à organiser ou organisée et/ou chaque Contrat de vente établi.

Article 3 : Conditions pour la participation à la Vente aux enchères

- 3.1. La participation à la Vente aux enchères est réservée aux Membres. Tout participant à la Vente aux enchères doit se faire enregistrer auprès de BL Services au moyen du Formulaire, et avoir obtenu son numéro d'affiliation avant de faire une Enchère, faute de quoi il n'est pas en droit de participer à la Vente aux enchères. En remplissant le Formulaire, l'Utilisateur donne explicitement l'autorisation à BL Services d'enregistrer ses données personnelles dans un fichier et de les utiliser à des fins telles que stipulées dans la politique de confidentialité.
- 3.2. L'Utilisateur est tenu de remplir dûment et correctement les données demandées dans le Formulaire, et de certifier que les données qu'il a fournies sont exactes et complètes.
- 3.3. Chaque Membre doit informer BL Services par écrit de toute modification éventuelle des données déjà enregistrées.
- 3.4. Les Candidats acheteurs doivent démontrer à la première demande et à satisfaction de BL Services qu'ils sont solvables, faute de quoi BL Services est en droit de leur interdire la participation à la Vente aux enchères.

Article 4 : La Vente aux enchères

- 4.1. BL Services se réserve le droit d'annuler une Vente aux enchères, d'y mettre fin avant la date mentionnée sur le Site Internet ou de la prolonger. En cas de panne technique du Site Internet, ce dernier n'étant de ce fait plus entièrement accessible et/ou plus accessible à tous les Membres, BL Services a le droit de prolonger la Vente aux enchères de 24 heures.
- 4.2. En s'inscrivant à la Vente aux enchères, le Membre déclare connaître et accepter les circonstances spéciales d'une Vente aux enchères en ligne/sur Internet ainsi que les imperfections techniques qui peuvent se produire. BL Services exclut à cet égard toute responsabilité pour tout préjudice, direct et/ou indirect, se produisant d'une manière ou d'une autre, dont, et sans s'y limiter, les préjudices résultant de l'utilisation du Site Internet, sauf s'il est question de caractère intentionnel ou s'il y a imprudence délibérée de la part de BL Services. Plus particulièrement, BL Services

décline toute responsabilité relative à quelconque préjudice, pouvant se produire d'une manière ou d'une autre en raison de et/ou qui découle :

- d'opérations effectuées par un Candidat acheteur, qui auraient été dictées par des informations placées sur le Site Internet ;
- de l'impossibilité d'utiliser (entièrement) le Site Internet et/ou de toute autre panne du Site Internet ou du système sous-jacent ;
- du fait que le ou les Lots ne répondent pas aux spécifications telles que mentionnées sur le Site Internet ;
- du fait que les informations sur le Site Internet sont incorrectes, incomplètes ou dépassées ;
- d'erreurs dans le logiciel du Site Internet et/ou du système sous-jacent ;
- de l'utilisation illégitime des systèmes, dont le Site Internet, par un tiers ;
- d'opérations du Vendeur après conclusion du contrat de vente entre l'Acheteur et le Vendeur.

Article 5 : Organisation de la Vente aux enchères

- 5.1. L'organisation, la préparation et la réalisation de la Vente aux enchères incombent à BL Services.
- 5.2. Pour la participation à certaines Ventes aux enchères et/ou à des Enchères sur certains Lots, BL Services est habilitée à exiger qu'un Candidat acheteur constitue préalablement une garantie bancaire en sa faveur.
- 5.3. La Vente aux enchères se déroule sous la supervision de BL Services, qui est chargé de la surveillance de la Vente aux enchères et des Enchères qui y sont faites, ainsi que des Attributions. Si indiqué, la Vente aux enchères se déroule sous la surveillance de Maître Alain BORDET, Huissier de justice à 4031 Angleur/Liège et/ou Maître Marcel MIGNON, Huissier de justice à 6870 Saint-Hubert.
- 5.4. BL Services et/ou l'Huissier de justice est (sont) chargée(s) de la surveillance et est (sont) habilitée(s) à contrôler l'identité du Candidat acheteur via des banques de données externes et à vérifier l'exactitude des données fournies lors de l'Affiliation. BL Services peut également contrôler le lieu à partir duquel le Candidat acheteur est connecté via son adresse IP (adresse protocolaire Internet) et/ou son adresse e-mail.

Article 6 : Procédure de Vente aux enchères

- 6.1. La Vente aux enchères se déroule automatiquement et, si indiqué, sous la surveillance de Maître Alain BORDET, Huissier de justice à 4031 Angleur/Liège et/ou Maître Marcel MIGNON, Huissier de justice à 6870 Saint-Hubert. Le Candidat acheteur est le Membre qui a placé une Enchère, dans le temps prévu pour la vente du Lot. Le temps d'annoncer son montant et la valeur du montant sont facteurs décisifs. L'Enchère est confirmée par un communiqué sur l'écran de l'ordinateur ainsi que par un e-mail de confirmation d'Enchère.
- 6.2. La page individuelle du Lot mentionne si le Lot est mis en Vente aux enchères avec un ou plusieurs autres Lots en tant que combinaison. Dans ce cas, il est possible de faire une ou plusieurs Enchères sur les Lots individuels de la combinaison et/ou sur le Lot combiné. Les Lots individuels seront uniquement attribués si le montant total des Enchères les plus élevées sur les Lots individuels est supérieur à l'Enchère la plus élevée sur la combinaison. La combinaison sera uniquement attribuée si l'Enchère la plus élevée sur la combinaison est supérieure au montant total des Enchères les plus élevées sur les Lots individuels.
- 6.3. Les Enchères peuvent être faites sous la forme d'une "Enchère statique" ou d'une "Enchère dynamique". L'Enchère statique permet au Candidat acheteur de faire une Enchère sous la forme d'un montant fixe sur un Lot. L'Enchère dynamique permet au Candidat acheteur d'indiquer le prix maximum qu'il est prêt à payer pour le Lot. Si à un moment au cours de la Vente aux enchères d'un Lot, une Enchère par un autre Candidat acheteur est strictement supérieure à la meilleure Enchère d'un Candidat acheteur ayant spécifié une Enchère dynamique, le système des Enchères fait la surenchère minimale possible au nom du Candidat acheteur, tant que le maximum indiqué par ce dernier dans le cadre d'une Enchère dynamique n'est pas atteint. Si un Candidat acheteur fait une Enchère statique égale au maximum d'une Enchère dynamique, c'est l'Enchère dynamique qui est prise en compte. Une Enchère dynamique peut uniquement être écartée par un Candidat acheteur en plaçant une Enchère statique ou dynamique qui sera à ce moment-là l'Enchère la plus élevée. Il n'est pas possible d'annuler une Enchère.
- 6.4. BL Services, sous la surveillance d'un Huissier de justice, est en droit de participer à la Vente aux enchères et de faire des Enchères sur les Lots que le Vendeur a proposés à la Vente aux enchères.
- 6.5. BL Services, sous la surveillance d'un Huissier de justice, est habilitée à lancer des Enchères au nom de Candidats acheteurs.

- 6.6. Chaque participant à la Vente aux enchères est tenu de suivre les instructions et indications données par BL Services ou en son nom.
- 6.7. La Vente aux enchères aura lieu suivant l'ordre mentionné dans le catalogue de la Vente aux enchères. Néanmoins, BL Services est en droit de ne pas respecter cet ordre.
- 6.8. BL Services, sous la surveillance d'un Huissier de justice, est habilitée, afin de garantir et d'assurer le bon fonctionnement de la Vente aux enchères, avant, pendant ou après la Vente aux enchères, et sans en indiquer les raisons :
- à ne pas reconnaître une Enchère en tant que telle ;
 - à exclure un ou plusieurs Candidats acheteurs de la Vente aux enchères ;
 - à rassembler des biens en Lots, à diviser des Lots et à retirer des Lots de la Vente aux enchères ;
 - à interrompre, reprendre, prolonger ou annuler la Vente aux enchères ;
 - à réparer ses erreurs lors d'Enchères et/ou d'Attributions, sans qu'un Candidat acheteur ou un Acheteur puisse faire usage de ces erreurs et/ou se prévaloir de droits en découlant ;
 - à prendre d'autres mesures qu'elle jugerait indispensables.

Article 7 : Etablissement d'un Contrat de vente dans le cadre d'une Vente aux enchères

- 7.1. Le Candidat acheteur peut faire une Enchère sur un ou plusieurs Lots sur le Site Internet. En faisant une Enchère, le Candidat acheteur qu'il agisse en son nom propre ou au nom et pour le compte d'un tiers, accepte l'entièreté des présentes Conditions et s'engage à acheter le ou les Lots mis à la Vente aux enchères au prix qu'il a indiqué et aux conditions convenues pour autant que l'Attribution soit prononcée en sa faveur au terme de la Vente aux enchères. Les Enchères ont lieu hors Frais de vente et hors TVA. Sous la surveillance d'un Huissier de justice, BL Services et/ou le Vendeur est (sont) habilitée(s) à refuser des Enchères sans en indiquer les raisons.

Chaque enchère faite est inconditionnelle, irrévocable et sans aucune réserve ni condition. La vente sera parfaite dès l'acceptation de l'Enchère du Candidat acheteur par BL Services au nom du Vendeur.

Toute vente est irrévocable hormis celle impliquant un consommateur au sens de la Loi du 14 juillet 1991.

- 7.2. Lorsque plusieurs Membres déclarent émettre ou avoir émis une Enchère en commun, elles sont solidairement responsables des obligations qui en découlent.
- 7.3. Si le Vendeur impose un prix minimum d'Attribution hors TVA et hors Frais de vente, dit de réserve et que celui-ci n'est pas atteint au terme de la Vente aux enchères, en principe, le Lot ne sera pas attribué. Si un Lot est vendu avec la mention « vente sous approbation finale du Vendeur », alors le Vendeur a le droit, au terme de la Vente aux enchères, de ne pas attribuer le Lot sans que les Candidats acheteurs ne puissent se prévaloir d'un quelconque droit suite à cette décision.
- 7.4. Le Contrat de vente est matérialisé par l'Attribution. L'Attribution, le cas échéant notifiée à l'Huissier de justice, est généralement prononcée en faveur du Candidat acheteur qui a émis l'Enchère la plus élevée. En application de ce qui est stipulé à l'article 7.1, en raison de conditions d'Attribution telles que reprises dans les présentes Conditions ou pour d'autres raisons laissées à l'appréciation de BL Services et sous la surveillance d'un Huissier de justice, il est possible d'attribuer en faveur d'un autre Candidat acheteur ou de ne pas attribuer, sans que les Candidats acheteurs ne puissent se prévaloir d'un quelconque droit suite à cette décision.
- 7.5. Tout Candidat acheteur est tenu d'honorer son Enchère jusqu'au jour inclus où le Lot peut être retiré ou livré, dans le cas où l'Enchère la plus élevée et/ou retenue par BL Services est déclarée nulle ou n'est pas honorée, par exemple parce qu'un autre Candidat acheteur ne respecte pas, ou pas entièrement, ses obligations, ou parce que le Contrat de vente avec un autre Candidat acheteur n'a pas été établi, pour un autre motif.
- 7.6. Dans les 48 heures après la clôture de la Vente aux enchères (samedis, dimanches et jours fériés belges non compris), le Candidat acheteur reçoit une confirmation d'achat par e-mail au nom du (des) Vendeur(s) que le Contrat de vente a été matérialisé. Si le Candidat acheteur ne reçoit pas d'e-mail dans les délais cités, cela signifie que son Enchère n'a pas donné lieu à une Attribution. BL Services n'est par conséquent pas autorisée à attribuer.
- 7.7. Sauf mention contraire, les Lots qui sont proposés à la Vente aux enchères ne sont pas la propriété de BL Services mais celle du Vendeur. Dans la mesure où dans le Contrat de vente, ce n'est pas BL Services mais un tiers qui intervient en tant que Vendeur, BL Services n'agira que comme intermédiaire tel que stipulé par les articles 1984 et suivants du Code Civil, BL Services n'intervient dès lors qu'au nom de et pour le compte du Vendeur et il ne sera pas

établi de Contrat de vente entre BL Services et l'Acheteur. Dans l'annonce de la Vente aux enchères, dans le catalogue de la Vente aux enchères et/ou dans toute autre communication issue de BL Services, sauf mention contraire, la Vente aux enchères a lieu sur l'ordre d'un tiers. Les présentes Conditions s'appliquent ici, quelle que soit la personne qui intervient comme Vendeur.

7.8. Les risques relatifs au Lot sont transférés à l'Acheteur dès lors que l'Attribution de ce Lot est concédée à l'Acheteur.

Article 8 : Etablissement d'un Contrat de vente lors d'une Vente

8.1. Dans le cadre d'une Vente, le Contrat de vente est établi et la vente est ainsi parfaite au moment où l'Offre d'un Candidat acheteur est acceptée par BL Services au nom du Vendeur.

8.2. Les dispositions stipulées dans les articles 7.6 et 7.7 des présentes Conditions s'appliqueront de la même manière que le Contrat de vente soit établi dans le cadre ou en dehors du cadre d'une Vente aux enchères. Les articles 1984 et suivants du Code Civil sont d'application.

Article 9 : Vérification par le Candidat acheteur

9.1. Le Candidat acheteur est réputé avoir vérifié les Lots mis en Vente ou en Vente aux enchères, notamment au cours de la journée de visite ou des journées de visite prévue(s) à cet effet, avant la conclusion du Contrat de vente.

9.2. Les descriptions des Lots, les photographies et toutes les informations fournies par ou au nom de BL Services sont fournies au mieux du savoir, et ne sont supposées être données qu'à titre indicatif, sans que leur exactitude ne soit pour autant garantie par BL Services et/ou l'Huissier de justice. Si BL Services montre ou procure un échantillon, un modèle ou un exemple, cela se fait toujours à titre indicatif. Les caractéristiques des biens à livrer peuvent être différentes de celles de l'échantillon, du modèle ou de l'exemple. Les Candidats acheteurs/Acheteurs ne peuvent se prévaloir d'aucun droit découlant des descriptions, photographies, échantillons, modèles, exemples et autres renseignements susvisés. BL Services est en droit de corriger les erreurs commises dans des affirmations orales ou écrites (pendant une Vente aux enchères ou non), faites par elle-même ou en son nom, sans que cela n'ouvre un quelconque droit pour les Candidats acheteurs/Acheteurs. BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) des éventuelles inexactitudes ou du caractère incomplet de la description d'un Lot. Le Candidat acheteur n'a pas le droit de se rétracter sur une Enchère ni de résilier le Contrat de vente s'il s'avère que le bien ne satisfait pas à la description. Ni BL Services, ni l'Huissier de justice n'endossent aucune responsabilité à ce sujet.

9.3. En ce qui concerne les Lots et d'éventuelles revendications de tiers sur ceux-ci, BL Services et/ou l'Huissier de justice ne fournit (fournissent) aucune garantie de quelque nature que ce soit. L'Acheteur renonce à tous les droits qui ne lui reviennent pas en vertu du droit contraignant.

9.4. Les Lots sont vendus tels quels, sans garantie, dans l'état dans lequel ils se trouvent à la date de l'Attribution ou du Contrat de vente, avec tous les avantages et désavantages y afférents. BL Services et/ou l'Huissier de justice ne donne(nt) aucune garantie en ce qui concerne des vices visibles ou cachés, ni en ce qui concerne l'intégralité, les quantités, le fonctionnement, l'utilité, le caractère vendable (ou non), l'existence ou non de droits ou revendications de tiers et/ou la possibilité de cession à des tiers. Les vices de quelque nature que ce soit, les attentes déçues de l'Acheteur et/ou des tiers acquéreurs ne donnent aucun droit à des indemnisations, dommages-intérêts et/ou règlements. Etant donné que les Lots pouvaient être visités avant la Vente ou la Vente aux enchères et que les Conditions étaient connues, l'Acheteur est censé avoir soigneusement examiné au préalable le ou les Lots qu'il a acheté(s), et s'être informé à ses risques et périls sur l'état du ou des Lots.

9.5. Si, à l'égard des Lots, des revendications de tiers sont reconnues justifiées en raison de réserve de propriété, de droits de propriété intellectuelle et/ou d'autres droits de tiers, l'Acheteur est tenu de garder le ou les Lots concernés à disposition de ces tiers, avec l'obligation de le ou les remettre à ces tiers à la première demande ou sinon de convenir d'arrangements appropriés avec ces tiers.

9.6. L'Acheteur dégage BL Services et/ou l'Huissier de justice de toute responsabilité concernant toute revendication d'un tiers en ce qui concerne le Contrat de vente.

9.7. L'Acheteur ne dispose pas du droit de renoncer à l'achat du ou des Lots qui lui ont été attribués sous réserve de l'application de l'article 7.1.

9.8. L'Acheteur accepte irrévocablement l'application des dispositions des articles 1649, 1683, 1684 et 2280 du Code civil belge.

Article 10 : Jour de visite ; Jour de Livraison

- 10.1. Le ou les jours de visite et/ou le ou les jours de Livraison, toute personne accède entièrement à ses propres risques et périls aux bâtiments ou terrains. Toute personne est tenue d'observer les instructions de BL Services et/ou des personnes désignées par BL Services. BL Services et/ou l'Huissier de justice n'accepte(nt) aucune responsabilité en ce qui concerne tout préjudice découlant de l'accès aux bâtiments et terrains visés.

Article 11 : Paiement ; Obligations de paiement

- 11.1. L'Acheteur doit avoir réglé le Prix d'achat dans les 3 jours ouvrables (samedis, dimanches et jours fériés belges non compris) après la confirmation de l'Attribution ou du Contrat de vente par versement sur le compte bancaire indiqué par BL Services à cet effet. Le paiement se fera en euros, ou dans une autre devise indiquée par BL Services. Après l'expiration du délai indiqué, sans que le paiement intégral ait été effectué, l'Acheteur est en défaut de plein droit. Si l'Acheteur reste en défaut de s'exécuter relativement à une obligation qui lui incombe, BL Services se réserve le droit, et ce unilatéralement et sans notification d'aucune mise en demeure préalable, d'annuler le Contrat de vente, de revendre le ou les Lots en Vente aux enchères ou en Vente. L'Acheteur paiera aussitôt sur la demande de BL Services 17% du Prix d'achat à titre de frais de commission, tout solde négatif éventuel découlant de la revente, et tous les dommages et intérêts causés par son défaut de s'exécuter, tant du côté du Vendeur que du côté de BL Services. À dater du moment où l'Acheteur est en défaut de règlement du Prix d'achat, l'Acheteur est redevable d'intérêts sur le montant exigible, calculé au taux d'intérêt légal.
- 11.2. Le paiement doit avoir lieu sans réduction ni compensation.
- 11.3. BL Services est en droit d'exiger immédiatement de l'Acheteur, le paiement en tout ou en partie du Prix d'achat lors de ou après la conclusion du Contrat de vente et/ou d'exiger qu'une garantie soit constituée pour le respect de ses obligations vis-à-vis de BL Services et/ou du Vendeur. Si l'Acheteur, dans le cadre d'une Vente aux enchères, ne remplit pas cette condition, BL Services est en droit de ne pas reconnaître et de déclarer nulle l'Attribution et de remettre le ou les Lots en Vente aux enchères ou de les attribuer à un autre Candidat acheteur. Si l'Acheteur ne remplit pas cette condition, dans un cas où il ne s'agit pas d'une Vente aux enchères, BL Services est en droit de résilier le Contrat de vente au nom du Vendeur. L'Acheteur est considéré dans ce cas en défaut de droit et est tenu de dédommager les dommages causés, tant du côté du Vendeur que du côté de BL Services, sans préjudice des autres droits de BL Services.
- 11.4. Tous les délais endéans lesquels l'Acheteur est tenu de s'exécuter doivent être considérés comme des délais fixes et ultimes. Par conséquent, en cas de dépassement d'un de ces délais, l'Acheteur sera considéré comme étant en défaut au sens de l'article 11.1 sans aucune autre mise en demeure.
- 11.5. Les paiements effectués par l'Acheteur sont toujours imputés en premier lieu aux intérêts et frais dus, et en deuxième lieu aux factures exigibles dont la date d'échéance est la plus ancienne, même si l'Acheteur indique que le règlement concerne une facture ultérieure.
- 11.6. Si BL Services prend des mesures de recouvrement envers l'Acheteur en défaut de s'être exécuté, les frais relatifs à ce recouvrement sont à charge de l'Acheteur avec un minimum de 10 % du montant dû.

Article 12 : Enlèvement ; Livraison

- 12.1. Si et lorsque l'Acheteur a rempli toutes ses obligations de paiement, à savoir le paiement de la totalité du Prix d'achat et des éventuels autres montants dus par l'Acheteur, et, dans le cas de la Vente et/ou de la Vente aux enchères d'un ou de plusieurs Lots sur l'ordre du Curateur, sous la condition contraignante d'avoir obtenu l'autorisation du Curateur pour la conclusion du Contrat de vente, la Livraison peut avoir lieu.
- 12.2. L'Acheteur doit (faire) retirer le ou les Lots concernés, à l'heure et à l'endroit fixés par BL Services, sur présentation d'une pièce d'identité valable. BL Services peut déterminer qu'un ou plusieurs Lots ne peuvent être retirés qu'après la Livraison d'un ou d'autres Lots.
- 12.3. S'il s'avère qu'un Lot ne peut pas être livré en raison de revendications de tiers ou du fait que la Livraison pourrait occasionner des dégâts inacceptables aux bâtiments ou aux terrains dans/sur lesquels se trouvent le Lot ou si cela s'avérait très difficile, BL Services est habilitée à résilier le Contrat de vente. Cette résiliation se fait par e-mail et/ou courrier recommandé à l'Acheteur à l'adresse indiquée par ce dernier, suite de quoi BL Services et/ou le Vendeur ne sont tenus qu'à la restitution des montants payés par l'Acheteur à BL Services en vue de l'achat du Lot.
- 12.4. L'Acheteur, dont le ou les Lots entravent l'enlèvement d'autres Lots, est tenu de se charger de l'enlèvement de son

ou ses Lots dès la réception de l'e-mail et/ou de la notification de BL Services par téléphone ou par écrit sur base des numéro et adresse indiqués par l'Acheteur, faute de quoi BL Services est habilitée à faire appel à des tiers pour l'enlèvement et éventuellement le stockage à charge et aux risques et périls de l'Acheteur.

- 12.5. L'Acheteur est tenu de démonter soigneusement et/ou de démanteler et de retirer son ou ses Lots. Il est pleinement responsable de préjudices causés à des tiers dans ce contexte. En outre, il est tenu de dégager BL Services et le Vendeur de toute responsabilité relative aux revendications de tiers, découlant du démontage, du démantèlement et/ou de l'enlèvement.
- 12.6. Lors du démontage, du démantèlement et de l'enlèvement de son ou ses Lots, l'Acheteur est tenu de respecter de manière inconditionnelle et intégrale les instructions de BL Services et/ou des personnes désignées par BL Services.
- 12.7. Si, dans le cadre de l'enlèvement, il est nécessaire de démonter le ou les Lots achetés, l'Acheteur doit s'en charger à ses frais et à ses risques et de manière professionnelle. L'Acheteur n'est pas en droit d'effectuer le démontage de biens qui ne sont pas liés au(x) Lot(s) acheté(s) par l'Acheteur, sauf après avoir obtenu une autorisation formelle par écrit de BL Services.
- 12.8. Si, lors du démontage, du démantèlement et de l'enlèvement de son ou ses Lots, l'Acheteur ou la personne mandatée par l'Acheteur sollicite le concours du Vendeur et/ou de BL Services, le Vendeur et/ou BL Services n'est (ne sont) pas responsable(s) des dommages et préjudices causés suite à cette sollicitation.
- 12.9. L'Acheteur est tenu de veiller à ce que lui-même ou la personne qui se charge en son nom du démontage, du démantèlement ou du transport dispose des autorisations requises à cette fin. BL Services et/ou le Vendeur ne peut/peuvent être pris à partie par l'Acheteur, ou au nom de celui-ci, en raison de l'absence des autorisations nécessaires et/ou de l'infraction aux prescriptions publiques lors du démontage, du démantèlement et/ou du transport.
- 12.10. Dans les situations où, pour l'enlèvement d'un ou de plusieurs Lots achetés, il s'avère nécessaire d'occasionner des dégâts aux bâtiments, l'enlèvement ne peut avoir lieu qu'après une concertation préalable et moyennant l'autorisation écrite de BL Services, et aux conditions posées par BL Services lors de l'octroi de l'autorisation.
- 12.11. Si BL Services en décide ainsi, une caution relative à des dommages éventuels aux bâtiments devra être versée par l'Acheteur. En cas de dommages, cette caution sera affectée au paiement de la réparation des dommages, sans préjudice de l'obligation de l'Acheteur de rembourser des dommages plus importants. Faute de dommage, la caution sera restituée à l'Acheteur.
- 12.12. Au cas où BL Services, pour quelque raison que ce soit, est tenue au remboursement de sommes qui lui ont déjà été versées, aucun intérêt ne pourra lui être imputé sur ces sommes.
- 12.13. Si l'Acheteur refuse l'enlèvement ou néglige de fournir les informations ou les instructions nécessaires à l'enlèvement, le ou les Lots achetés pourront être stockés par BL Services au risque de l'Acheteur. Dans ce cas, l'Acheteur est tenu de payer à BL Services tous les frais supplémentaires, dont en tout cas les frais de stockage, les frais de transport et les frais de démontage, dans quel cas le ou les Lots ne seront donnés que si et dès que les montants nommés auront été intégralement payés.
- 12.14. En dérogation de la disposition à l'alinéa 2 de cet article, la livraison à l'adresse de l'Acheteur par BL Services ou par un transporteur engagé à cet effet du ou des Lots achetés sera procédée, s'il en a été convenu ainsi par écrit au préalable. Dans ce cas, les risques du ou des Lots achetés sont aussi à la charge de l'Acheteur, dès le moment de l'Attribution. Le ou les Lots achetés sont dans ce cas transportés aux risques et périls de l'Acheteur, qui devra payer BL Services pour ce service dans les 14 jours après réception d'une facture concernant ces frais, sauf indication contraire.
- 12.15. Un délai de livraison convenu n'est pas un terme fixe, sauf accord contraire explicite conclu par écrit.
- 12.16. Un délai de livraison convenu ne commence à courir qu'après fourniture par l'Acheteur de toutes les données à BL Services, pour lesquelles BL Services indique qu'elles sont nécessaires ou pour lesquelles l'Acheteur doit raisonnablement comprendre qu'elles sont nécessaires dans le cadre de l'exécution du Contrat de vente.
- 12.17. BL Services est en droit de livrer le ou les Lots achetés par des Livraisons partielles. Si des Livraisons partielles ont lieu pour le ou les Lots, BL Services est en droit de facturer séparément chaque Livraison partielle. La disposition précédente ne s'applique pas si une Livraison partielle n'a pas de valeur autonome.

Article 13 : Transfert de propriété ; Transfert des risques

- 13.1. La propriété du bien acheté est transférée (en partant de l'hypothèse que toutes les conditions relatives à un

transfert légal sont remplies) à l'Acheteur au moment de la conclusion du Contrat de vente mais néanmoins (i) pas avant que l'Acheteur n'ait payé à BL Services la totalité du Prix d'achat et les éventuels autres montants dus, dont les montants dus en raison de travaux exécutés ou à exécuter pour l'Acheteur et/ou en raison d'actions engagées suite au non-respect du Contrat de vente et (ii), si le(s) Lot(s) est/sont vendu(s) sur l'ordre d'un Curateur, pas avant que l'autorisation du Curateur aura été obtenue pour la conclusion du Contrat de vente.

- 13.2. Le transfert du/des risques attaché(s) aux Lots achetés aura lieu dès l'Attribution dans le cas d'une Vente aux enchères ou l'acceptation de l'Offre en cas de Vente.
- 13.3. BL Services se réserve, par la présente, au nom et pour le compte du Vendeur, de se constituer créancier gagiste à l'égard de l'Acheteur conformément aux dispositions relatives au gage commercial, tels que prévus dans le Code de Commerce sur le ou les Lots livrés dont la propriété a été transférée à l'Acheteur et qui se trouvent encore entre les mains de l'Acheteur pour garantir davantage les créances que le Vendeur pourrait détenir sur l'Acheteur pour quelle que raison que ce soit. Le droit repris dans le présent alinéa s'applique également au(x) Lot(s) livré(s), lesquels ont été travaillés ou transformés par l'Acheteur et pour lesquels le Vendeur a par conséquent perdu sa réserve de propriété.
- 13.4. Si l'Acheteur ne respecte pas ses obligations, BL Services est en droit de retirer ou de faire aller chercher chez l'Acheteur ou chez des tiers qui gardent le ou les Lots pour l'Acheteur et/ou le Vendeur, le ou les Lots livrés sur lesquels repose la réserve de propriété stipulée dans l'alinéa 1. L'Acheteur est tenu d'y apporter toute collaboration sous peine d'une amende de 10 % du montant restant dû par jour.
- 13.5. Si des tiers veulent établir ou faire valoir un quelconque droit sur le ou les Lots livrés sous réserve de propriété, l'Acheteur est tenu d'en informer BL Services immédiatement.
- 13.6. L'Acheteur s'engage à assurer les biens à compter de l'acceptation de l'Offre en cas de Vente ou à compter de l'Attribution en cas de Vente aux enchères et à les garder assurés contre les risques d'incendie, d'explosion, de vol et de dégâts des eaux et de soumettre à la première demande de BL Services, la police et la preuve du paiement de la prime de cette assurance. En outre, l'Acheteur s'engage à la première demande de BL Services (i) de donner en gage tous les droits de l'Acheteur sur les assureurs concernant les biens livrés sous réserve de propriété au Vendeur et/ou à BL Services tels que prévus au Code de commerce (ii) de donner en gage les créances obtenues par l'Acheteur sur ses clients lors de la revente des biens livrés sous réserve de propriété au Vendeur et/ou à BL Services tels que prévus au Code de commerce belge, livre I, titre VI, (iii) de marquer les biens livrés sous réserve de propriété comme étant la propriété du Vendeur, (iv) de collaborer de toutes les autres manières, à toutes les mesures raisonnables que le Vendeur et/ou BL Services souhaite prendre concernant les biens pour protéger son droit de propriété et qui ne gênent pas outre mesure l'Acheteur dans l'exercice normal de ses activités.

Article 14 : Résiliation

- 14.1. Dans le cas, entre autres, où le ou les Lots achetés ne sont pas enlevés par l'Acheteur dans les délais stipulés à cet effet et/ou l'Acheteur agit contrairement aux dispositions des alinéas 12.1 à 12.15 des présentes Conditions, l'Acheteur sera considéré de plein droit comme en défaut de s'être exécuté et le Vendeur et/ou BL Services au nom du Vendeur est en droit de résilier le Contrat de vente entre le Vendeur et l'Acheteur sous réserve d'une déclaration écrite, sans être redevable d'aucun dédommagement à l'Acheteur et/ou de vendre sans délai le ou les Lots achetés à un ou plusieurs tiers, sans préjudice du droit de BL Services et/ou du Vendeur aux dommages et intérêts (supplémentaires). Ce qui précède vaut également, si après la conclusion du Contrat de vente, des circonstances sont avérées à BL Services ou au Vendeur qui donnent de bonnes raisons à BL Services ou au Vendeur de craindre que l'Acheteur ne satisfera pas à ses obligations, par exemple en cas de faillite ou de redressement judiciaire de l'Acheteur, si BL Services a demandé à l'Acheteur de fournir une garantie pour le respect de ses obligations et que cette garantie se fait attendre ou est insuffisante, ou si l'Acheteur est autrement en défaut et qu'il ne satisfait pas à ses obligations résultant du Contrat de vente. L'Acheteur est tenu de dédommager BL Services pour tous les dommages causés par sa défaillance, tant du côté du Vendeur que du côté de BL Services.
- 14.2. En cas de résiliation telle que prévue à l'article 14.1, l'Acheteur défaillant doit verser à BL Services, outre les frais de vente, un montant forfaitaire de 25% du Prix d'achat pour couvrir les frais d'administration, de stockage, d'assurance, de transport, etc., sans préjudice du droit de BL Services et/ou du Vendeur d'exiger des dommages-intérêts complets.
- 14.3. Si des circonstances surviennent concernant les personnes et/ou le matériel dont BL Services se sert ou doit se servir pour l'exécution du Contrat de vente, qui sont de telle nature que l'exécution du Contrat de vente devient

impossible ou tellement difficile et/ou démesurément coûteuse que le respect du Contrat de vente ne peut raisonnablement plus être exigé, alors le Vendeur et/ou BL Services est en droit de résilier le Contrat de vente, sans être redevable en la matière de tout dédommagement à l'Acheteur.

- 14.4. Après le transfert de propriété à l'Acheteur du ou des Lots achetés (soit l'acceptation de l'Offre par BL Services au nom et pour le compte du Vendeur en cas de Vente, soit lors de l'Attribution en cas de Vente aux enchères), l'Acheteur ne peut plus exiger la résiliation ou l'annulation du Contrat de vente. Si un tiers est intéressé par l'enlèvement avec précaution de tout ou partie du Lot ou des Lots et que, selon BL Services, cet enlèvement mettrait en danger la construction ou causerait des dommages récurrents de quelle que manière que ce soit, le Vendeur et/ou BL Services au nom du Vendeur a (ont) le droit de résilier le Contrat de vente par une déclaration écrite à l'Acheteur, sans être tenu de payer un quelconque dédommagement. BL Services et le Vendeur, dans ce cas, ne sont pas tenus de rembourser à l'Acheteur plus que le Prix d'achat reçu par BL Services et, dans la mesure où une facture aurait été envoyée par BL Services à l'Acheteur, de le créditer par l'envoi d'une note de crédit.

Article 15 : Responsabilité

- 15.1. La responsabilité de BL Services, dans la mesure où elle est couverte par son assurance responsabilité, se limite dans tous les cas au montant de l'indemnisation allouée par l'assureur. Si dans un cas quelconque, l'assureur ne procède pas à l'indemnisation ou si les dommages ne sont pas couverts par l'assurance, la responsabilité, uniquement dans la mesure où il peut en être question, de BL Services, est limitée à la valeur nette de la facture des Lots concernés. Cette limitation de responsabilité n'est pas applicable si les dommages sont causés délibérément ou par une faute grave de la part de BL Services ou de ses dirigeants et/ou subordonnés, ou par du personnel assistant engagé par elle.
- 15.2. BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) de préjudices indirects ou consécutifs à la vente.
- 15.3. Tout droit de l'Acheteur de recourir à la responsabilité de BL Services et/ou du Vendeur expire après un délai de 12 mois à compter de la Livraison à l'Acheteur du ou des Lots selon le Contrat de vente ou de la mise à disposition du ou des Lots à l'Acheteur, sauf si ce dernier engage une procédure auprès du juge compétent dans ce délai.
- 15.4. BL Services et/ou l'Huissier de justice ne donne(nt) aucune garantie liées aux obligations du Vendeur à l'Acheteur pour les défauts visibles ou les vices cachés, ni de garantie relative au caractère complet du ou des Lots, le nombre, le fonctionnement, l'utilité, l'aptitude à la vente, le but pour lequel l'Acheteur a acheté le ou les Lots, l'existence ou non de droits et de responsabilités de tiers et/ou la possibilité de transfert des biens à des tiers. Les défauts, de quelle que nature qu'ils soient, les attentes déçues de l'Acheteur et/ou des tiers qui reçoivent les biens, ne donnent en aucun cas droit à une indemnisation (ou dédommagement) et/ou acquittement de l'Acheteur ou d'autres tiers.

Les articles 1625 et suivants du Code Civil, ainsi que les articles 1641 et suivants ne sont dès lors pas applicables dans les relations entre BL Services et l'Acheteur et ne pourront en aucun cas être soulevés à l'encontre de BL Services.

- 15.5. Nonobstant ce qui est défini dans cet article 15, les dispositions suivantes s'appliquent en matière de responsabilité de BL Services et/ou l'Huissier de justice :
- (i) BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) des dommages corporels ou matériels existants ou causés avant la conclusion du Contrat de vente ;
 - (ii) BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) des dommages causés aux, par ou en relation avec les biens achetés, ni de la perte des biens achetés. L'Acheteur devra se charger d'assurer convenablement les biens achetés à compter du moment de l'Attribution ou de la conclusion du Contrat de vente ;
 - (iii) BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) des défauts visibles ou invisibles des biens achetés. L'Acheteur devra faire procéder à une recherche des défauts dans le cadre de la vérification, telle que stipulée dans l'article 9 des présentes Conditions. L'Acheteur est toujours tenu, après avoir découvert d'éventuelles déficiences, défauts, anomalies, etc. d'en informer BL Services par écrit. Si l'Acheteur ne le fait pas, alors les conséquences retomberont à la charge de l'Acheteur ;
 - (iv) BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) de la non-conformité aux directives européennes, dispositions légales ou autres législation ou réglementation, dont la législation et la réglementation en matière de sécurité au travail, des biens achetés
 - (v) BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) des dommages causés par et/ou

découlant de substances polluantes ou nocives dans ou aux biens achetés ;

(vi) BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) des dommages causés dans le cadre d'une Vente aux enchères sur Internet suite à des pannes informatiques, y compris les défauts et/ou pannes matérielles et/ou logicielles. Par conséquent, BL Services, le Vendeur et l'Huissier de justice ne sont pas responsables entre autres des dommages si le Candidat acheteur n'est pas en mesure de faire une Enchère suite à une panne informatique ;

(vii) BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) d'un dommage qui est la conséquence d'informations incorrectes, dépassées, périmées et/ou incomplètes mentionnées sur le Site Internet de BL Services et/ou sur des sites pouvant être consultés en cliquant sur les liens vers d'autres sites Internet indiqués sur le Site Internet de BL Services ;

(viii) BL Services et/ou l'Huissier de justice ne peut (peuvent) pas garantir que le Vendeur est réellement en droit de céder des biens et que ces biens ne sont pas grevés par des droits limités, d'autres limites ou droits de propriété intellectuelle de tiers. BL Services n'est pas responsable des dommages, y compris des conséquences éventuelles de ces dommages, à subir et subis par le Candidat acheteur/l'Acheteur, dans la mesure où il pourrait s'agir d'incompétence de disposition du Vendeur, de droits limités, d'injustice à la cession, autres limites et/ou droits de propriété intellectuelle de tiers se rapportant aux biens ; et

(ix) BL Services et/ou l'Huissier de justice n'est (ne sont) pas responsable(s) dans le cas où le Vendeur est dans l'impossibilité ou refuse de mettre les Lots à disposition de l'Acheteur.

- 15.6. Les limitations de responsabilité de BL Services, reprises dans les présentes Conditions ne s'appliquent pas si les dommages sont imputables à une faute grave de BL Services ou de leurs dirigeants et/ou subordonnés, ou du personnel assistant engagé par eux.

Article 16 : Arbitrage des litiges - Droit applicable

- 16.1. Tout différend éventuel relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales entre le Candidat acheteur/l'Acheteur et BL Services et/ou entre le Candidat acheteur/Acheteur et le Vendeur et/ou entre le Candidat acheteur/Acheteur et l'Huissier de justice fera l'objet d'une médiation afin que les parties trouvent, en toute connaissance de cause, une entente équitable.

Le siège de la médiation sera Bruxelles et la langue de la procédure sera le français.

- 16.2. Pour tout différend non résolu par la médiation, seuls les Tribunaux de Bruxelles, statuant en langue française, sont compétents.
- 16.3. Le droit belge s'applique aux présentes Conditions et à chaque Contrat de vente entre le Vendeur et l'Acheteur.

Article 17 : Traduction

- 17.1. Dans le cas d'une différence entre les traductions des présentes Conditions et le texte en français des Conditions, c'est le texte en français qui prévaut.

Article 18 : Clauses finales

- 18.1. Si et dans la mesure où une disposition des présentes Conditions est nulle ou annulée, les autres dispositions des présentes Conditions restent en vigueur.
- 18.2. Si une disposition du Contrat de vente entre le Vendeur et l'Acheteur (y compris les dispositions des présentes Conditions, dans la mesure où celles-ci en font partie) est illégale, non valide ou inexécutable, cela n'altèrera ni ne diminuera en aucun cas la validité, la légalité et la faisabilité des autres dispositions.
- 18.3. Les présentes Conditions ouvrent au Vendeur le droit vis-à-vis de l'Acheteur de recourir aux présentes Conditions.
- 18.4. Par l'Affiliation telle que stipulée dans l'article 2.2 des présentes Conditions, le Membre, le Candidat acheteur ou l'Acheteur déclare accepter les présentes Conditions.
- 18.5. Les titres et les numéros des articles sont uniquement destinés à faciliter le renvoi aux articles et n'influeront en aucun cas sur l'interprétation des articles concernés.

